

Traversée de Bayonne à la nage

Samedi 17 août 2024

Informations pratiques



Programme prévisionnel de la manifestation :

13h : Ouverture du village

14h45 : Fin du retrait des bonnets et des transpondeurs

15h : Briefing de la course

15h15 : Appel des participants

Entre 15h30 et 16h : Départ des courses

17h : Cérémonie protocolaire

17h15 : Fin de la manifestation

Pour toutes informations complémentaires contactez-nous via la page Facebook de l'évènement : Traversée-de-Bayonne

Participation :

Dans un esprit festif, cette course d'eau libre a été organisée de manière à permettre à tous les participants, de relever un défi sportif de pleine nature, dans un cadre sécurisé et en tout point exceptionnel.

Retrait des transpondeurs :

Le retrait des transpondeurs sera possible :

- sur le village, club House Maurice Celhay (1 rue Owen-Roë, 64100 BAYONNE) entre 13h15 et 14h45 le samedi 17 août 2024.

Pour retirer son transpondeur, chaque participant devra présenter obligatoirement une pièce d'identité en cours de validité, ainsi que les éventuels documents nécessaires à l'inscription qui n'auraient pas été téléchargés sur le site « pb-organisation » lors de l'inscription.

Aucune inscription complémentaire ne sera enregistrée le jour de l'épreuve.

Pour des raisons de sécurité et de signalisation, chaque nageur aura l'obligation de porter le transpondeur fourni par l'organisation pendant la totalité de la course.

Matériel :

Est autorisé uniquement le port de maillots de bain, de combinaisons néoprène, de bonnets et de lunettes/masques.

Tous les autres équipements d'aide à la nage sont interdits (ex : palmes, plaquettes, tubas, pull buoy), sauf dérogation validée par l'organisation en amont de l'inscription.

Informations d'avant course :

Les nageurs devront se présenter au minimum 30 mn avant le départ de la course pour assister au briefing, munis de leur transpondeur (bracelet à puce électronique), au niveau de l'estrade.

Lors du briefing, une présentation des consignes de course et des règles de sécurité sera réalisée. A l'issue de cette présentation, les nageurs seront appelés nominativement à se rendre sur le ponton de départ, puis à se mettre à l'eau.

Le départ aura lieu dans l'eau, en ligne, à l'endroit indiqué et au signal du responsable de course.

Pour toutes informations complémentaires contactez-nous via la page Facebook de l'évènement : Traversée-de-Bayonne

Parcours :

Les deux parcours sont organisés sous forme de boucles.

Boucle de 1500 mètres (plan ci-dessous) :

- Le départ sera donné devant le siège de l'Aviron Bayonnais Omnisport (Club House Maurice Celhay), au niveau du ponton de mise à l'eau (point n°1),
- Les nageurs effectueront ensuite une boucle en passant « épaule gauche » successivement :
 - les bouées n°2, n°3 (situées en amont du pont de l'avenue André Grimard), puis
 - les bouées n°4 et n°5 (situées au niveau du Musée Basque)
- Une fois la dernière bouée de contournement passée (point n°5), les nageurs remonteront la Nive jusqu'au niveau du ponton de départ où la plaque d'arrivée sera fixée sous la passerelle, entre le ponton et la rive (point n°6).

Boucle de 800 mètres :

La boucle de 800 mètres sera positionnée à l'intérieur de la boucle de 1500 mètres. Il s'agira d'un parcours similaire, raccourci par des bouées intermédiaires. Départ et arrivée identiques à la boucle de 1500 mètres. Le parcours définitif sera précisé lors du briefing de la course.



Pour toutes informations complémentaires contactez-nous via la page Facebook de l'évènement : [Traversée-de-Bayonne](#)

Classement :

Le classement sera effectué au moyen d'un système de chronométrage électronique, lors du passage des nageurs au niveau de la plaque d'arrivée.

Afin d'être classé, chaque nageur devra franchir la ligne d'arrivée en possession du transpondeur. La perte du bracelet pourra entraîner la disqualification du participant.

La cérémonie Protocolaire se tiendra sur le Village à partir de 16h45. Les 3 premiers Dames et Messieurs de chaque catégorie seront récompensés de la manière suivante :

Catégories
Toutes catégories (nés en 2008 et avant)
Juniors 1 : (2010-2009)

Conditions météorologiques / interruption ou annulation :

L'organisateur se réserve le droit d'annuler l'événement, en raison du contexte sanitaire (Covid), en cas de mauvaises conditions climatiques et/ou pour toutes autres raisons indépendantes de sa volonté qui pourraient laisser craindre un mauvais déroulement de l'événement.

Désistement :

Toute inscription est définitive, aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement quelqu'un soit la cause.